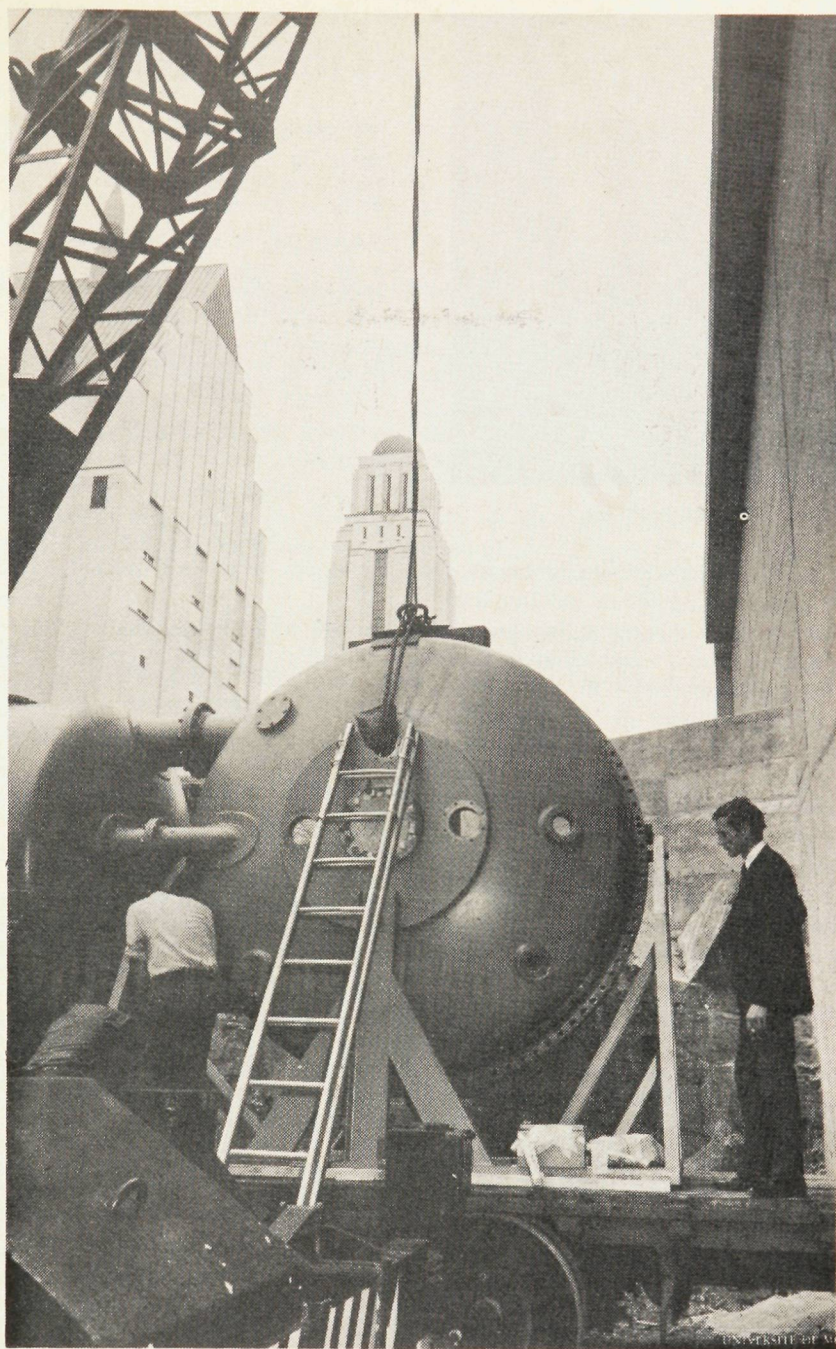


l'inter

OCTOBRE 1967

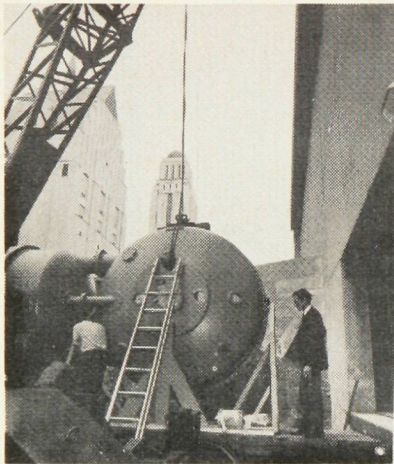
MENSUEL D'INFORMATION DES DIPLÔMÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL



Les 1 et 2 décembre à l'Université

4^{ième} COLLOQUE DE L'ASSOCIATION

La planification des investissements universitaires au Québec



Notre photo-couverture

Le 21 septembre, le laboratoire de physique nucléaire du Département de Physique de la Faculté des Sciences recevait son dynamitron. (Notre photo)

Le dynamitron de 28 pieds de long et de 9 pieds de diamètre que recevait le 21, M. René J.-A.-Lévesque, directeur du laboratoire de physique nucléaire (à droite sur notre photo) a été fabriqué spécialement pour l'Université d'après les spécifications de MM. R. Lévesque et de son adjoint, l'ingénieur Roch D. DesRochers.

Cet appareil servira d'injecteur à l'accélérateur tandem installé au laboratoire au printemps 1966 et formera avec lui le seul combiné du genre au monde.

Le laboratoire qui ne comptait que 3 étudiants en 1963 en compte aujourd'hui 30.

linter

OCTOBRE 1967

VOL. 9, No 2

L'INTER, organe officiel des Diplômés de l'Université de Montréal, paraît 10 fois par an. Les bureaux de L'INTER sont situés à 2910, avenue Maplewood, ch. 3. Tél.: 343-6230. Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'objet comme envoi de deuxième classe de la présente publication. Ceux qui désirent nous faire parvenir des communications pour publication dans L'INTER doivent adresser leur envoi à : Les Diplômés U. de M., C.P. 6128, Montréal 3.

LE QUATRIÈME COLLOQUE

VENDREDI SOIR, 1er DECEMBRE :

20 h. 30 — Exposé sur la planification à l'Université de Montréal par M. Lucien Piché, Vice-Recteur, Université de Montréal.

22 h. — Réception.

SAMEDI, 2 DECEMBRE :

9 h. — Exposé sur les projections démographiques et le taux de scolarisation par M. Pierre-Paul Proulx, Professeur, Sciences économiques, Université de Montréal.

10 h. — COMMISSIONS

1. Les besoins futurs du milieu en diplômés

Président : M. Gérard Barbin, président, Association canadienne d'Education des Adultes.

Communication : M. Otto Thür, directeur, Département Sciences Economiques, Faculté Sciences Sociales, Université de Montréal.

Membres : M. Jules Deschênes, président, Conseil inter-professionnel

P. Pierre Angers, s.j.

M. Jean-Jacques Gagnon, vice-président, ALCAN.

Un représentant de l'AGEUM

Un représentant de l'APUM

2. Les subventions de rattrapage

Président : M. Gérard Filion, président Marine Industries.

Communication : M. Michel Brunet, directeur, Département Histoire, Faculté des Lettres, Université de Montréal.

Membres : M. Gilles Bergeron, commissaire adjoint, Commission du Centenaire

Membres : M. François-Albert Angers, directeur, Institut d'Economie Appliquée — Hautes Etudes Commerciales.

M. Michael Oliver, vice-recteur, McGill

Un représentant de l'AGEUM

Un représentant de l'APUM

3. La participation du Diplômés, de l'industrie, des étudiants et du public au financement des universités.

Président : M. Claude Prieur, président Caisse de Dépôt et Placement.

Communication : M. Jean de Grandpré, C.R., vice-président, Compagnie Téléphone Bell du Canada.

Membres : M. Marcel Inkel, directeur, Relations publiques, Steinberg's Limited

M. Pierre Gendron, président, Brasserie Dow

M. Louis Hébert, président, Banque Canadienne Nationale.

M. André Dufour, secrétaire de la Faculté de Droit, Laval.

Un représentant de l'AGEUM

Un représentant de l'APUM

4. L'effort budgétaire comparatif du Québec

Président : M. Antonio Rainville, président, Chambre de Commerce de Montréal

Communication : M. Jacques Parizeau, professeur, Ecole des Hautes Etudes Commerciales

Membres : M. Maurice Chagnon, vice-recteur, Université d'Ottawa

M. Jacques Saint-Laurent, professeur, Relations Industrielles, Université Laval

Industrielles, Université Laval

Un représentant de l'APUM

12 h. 30 — Ajournement pour le déjeuner.

14 h. 30 — Synthèse sur les principes du financement des universités et sur la planification et la coordination des investissements universitaires. Conférence par M. Guy Rocher, professeur de Sociologie, Université de Montréal.

15 h. — Panel de discussions sur la conférence de M. Guy Rocher et sur les autres sujets traités au cours du colloque; ce panel sera composé de tous les conférenciers qui auront présenté une communication au cours du colloque, soit: MM. Pierre-Paul Proulx, Lucien Piché, Otto Thür, Michel Brunet, J. de Grandpré, et (Jacques Parizeau*.)

16 h. 15 — Pause-café.

16 h. 45 — Exposé du Ministre de l'Education.

17 h. 15 — Clôture.

(* à confirmer)

Lettre ouverte au Quartier Latin

Monsieur Michel Doré, éditorialiste,
Le Quartier Latin,
2222, ave. Maplewood, Montréal

Cher monsieur Doré,

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt l'éditorial intitulé "Leur nouvelle charte" que vous avez publié dans la livraison du 26 septembre du Quartier Latin.

Je ne suis pas surpris que vous vous demandiez ce que font les Diplômés au conseil de l'Université, mais vous admettez avec moi que votre incapacité de répondre à cette question ne leur enlève pas pour autant leur raison d'y être.

Au lieu de rechercher la réponse à cette question, vous préférez escamoter le débat en usant de deux armes qui n'effraient ni ne convainquent personne: la boutade et l'affirmation gratuite.

- " 1 — le fait d'avoir suivi un cours en médecine il y a trente-deux ans ne nous donne pas nécessairement un droit spécial d'être représentés sur le conseil et ...
- 2 — nous ne voyons là qu'un moyen de renforcer encore les prérogatives d'une petite élite bourgeoise."

Je pourrais, en vous parodiant, utiliser les mêmes arguments pour contester certains droits que vous croyez avoir, en tant qu'étudiant, ou que vous défendez pour d'autres groupes. Ainsi par exemple, en ce qui a trait à la participation des étudiants à la direction de l'Université, je pourrais, reprenant votre démonstration affirmer :

- " 1 — le fait de suivre des cours de culture shintoïste depuis trois mois ne donne pas nécessairement un droit spécial d'être représenté sur le conseil et,
- 2 — nous ne voyons là qu'un moyen d'intensifier encore l'agitation désirée par une petite poignée d'anarchistes."

J'aurais tort et vous seriez le premier à me le faire savoir, avec raison, vous me taxeriez de mauvaise foi ou d'inconscience et vous m'inviteriez à délaisser les exemples extrêmes et les affirmations aussi grossières que gratuites pour discuter franchement avec vous des droits et privilèges de la collectivité étudiante prise dans son ensemble.

Pourquoi alors ne faites-vous de même en ce qui a trait aux Diplômés ?

Pourquoi n'avez-vous pas plutôt cité comme exemple le cas d'un récent Diplômé de l'année dernière, qui aurait consacré le meilleur de sa vie d'étudiant à livrer, il y a peu de temps, les mêmes batailles que vous livrez aujourd'hui ? Avez-vous oublié qu'en plus des médecins diplômés depuis trente-deux ans, les Diplômés, ce sont aussi les confrères des Edouard Cloutier, Michel Pelletier, Michel Vaillancourt, Pierre Marois, Bernard Landry et tous ces autres dont vous avez peut-être déjà entendu parler et qui, avant vous, ont livré avec autant d'énergie des luttes identiques aux vôtres ? Si, collectivement, les Diplômés ne sont "qu'une petite élite bourgeoise" avez-vous pensé que dans quelques mois, ou dans quelques années, Jean Doré, Guy Sarrazin, vous-même et tous vos confrères, jerez aussi partie, et pour très longtemps, de cette collectivité que vous rejetez dédaigneusement aujourd'hui ?

Expliquez-moi alors comment vous accepterez, en recevant votre diplôme, de perdre votre droit de vous intéresser à la vie et au développement de l'Université et de l'enseignement supérieur dans son ensemble. Expliquez-moi aussi pourquoi les Diplômés, comme corps, ont appuyé devant le comité des bills publics, la lutte qu'ont livrée les étudiants pour nommer directement leurs représentants au conseil de l'Université et ne se sont pas opposés à la présence à ce conseil des représentants du personnel non enseignant de l'Université.

Je n'ai pas l'intention de vous faire aujourd'hui une démonstration complète des raisons qui militent en faveur de la présence des Diplômés au conseil de l'Université. Je désire simplement, qu'en tant qu'éditorialiste au Quartier Latin, vous acceptiez d'étudier ces raisons, que vous en discutiez avec les intéressés et qu'après, mais après seulement, vous fassiez connaître votre opinion sur cette question. Vous êtes friand de saines discussions et de dialogues; je suis certain qu'en toute bonne foi, vous accepterez notre invitation et que vous ne nierez pas aux lecteurs du Quartier Latin leur droit de mieux connaître cette association à laquelle ils adhéreront lorsqu'ils quitteront les rangs de l'AGEUM.

Je vous prie d'agréer, cher monsieur Doré, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

PIERRE GRAVEL, directeur général.

Bureau de direction, commissions et comités 1967-1968



JEAN-CLAUDE DELORME, président

Secrétaire et avocat-conseil de la Compagnie canadienne de l'Expo universelle 1967. — Licencié en droit de l'Université. Membre du Barreau de la Province de Québec, de l'Association du Barreau canadien. Membre de l'étude légale Martineau, Walker, Allison, Beaulieu, Tetley & Phelan.



CLAUDE R. MARCHAND, vice-président

Conseiller juridique de la Corporation des Ingénieurs du Québec. — Licencié en droit de l'Université. — Trésorier de l'Institut canadien des Affaires publiques. Fut conseiller juridique et secrétaire adjoint de Steinberg Ltée, conseiller de l'Association du Jeune Barreau de Montréal, trésorier de la même association, titulaire du prix Arthur-Vallée (1953), reçut le Mérite d'or universitaire (1954) et le Mérite d'or athlétique (1954) fut membre du Conseil d'administration et trésorier des Diplômés de l'Université de Montréal. (Photo Gaby)



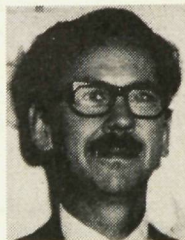
PIERRE TANGUAY, vice-président

Ingénieur-conseil (Polytechnique) Membre du bureau Alary, Tanguay & Associés, ingénieurs-conseils (Montréal et Hull) spécialistes dans le traitement de l'eau et dans la lutte contre la pollution. Président du Syndicat des Editions de Cité Libre. Fut directeur de la Revue Bleu et Or, l'un des fondateurs de la coopérative à Poly et rédacteur au Quartier Latin. Délégué par l'O.N.U. (1962) en Afrique (plus spécialement Ruanda et Burundi). (Photo Centrale de photographie U. de M.)



YVES GUERARD, vice-président

Membre-associé du bureau d'actuaire-conseils Castonguay, Lemay, Graveline, Pouliot, Guérard & Associés Inc. Diplômé de la Faculté des Sciences de l'Université (option mathématiques) Fellow de la Society of Actuaries et de l'Institut Canadien des Actuaire. Successivement à l'emploi de The Manufacturers Life Insurance Co. Ltd. à Toronto et de l'Alliance Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie à Montréal. Fut chargé d'enseignement en actuariat à la Faculté des Sciences. (Photo Légaré & Kedl)



PAUL LALIBERTE, secrétaire

Diplômé en génie de l'Ecole Polytechnique, surintendant adjoint de la division des études d'ensemble du Service d'Urbanisme de la Ville de Montréal. Membre de la Corporation des Ingénieurs de la Province de Québec et de la Corporation des Urbanistes du Québec. Paul Laliberté fut précédemment ingénieur-conseil à Lachute.



CLAUDE FARIBAULT, trésorier

Assistant régulier senior dans le service de radiologie de l'hôpital Notre-Dame. Président au comité d'illustration médicale de l'hôpital Notre-Dame. Spécialiste en radiologie diagnostique et thérapeutique du Collège des Médecins de la Province de Québec et du Collège Royal des Médecins du Canada. Doctorat en médecine de l'Université. Etudes post-universitaires à l'Institut du radium, à l'hôpital Notre-Dame, au Massachusetts General Hospital de Boston, au Massachusetts Institute of Technology, au Royal Hospital de Montreal et au Oak Ridge Institute of Advance studies. Chargé de cours de Biologie à l'Institut de Psychologie de l'Université de 1947 à 1959.



JEAN-GUY DECARIE, ex-président

Licencié en sciences commerciales (H.E.C.). Président de Jean-Guy Décarie & Associés, courtier en immeubles. Président du Domaine du Ruisseau Inc. (ensemble domiciliaire à St-Antoine des Laurentides). Directeur des Salons funéraires A. Dallaire Inc. Membre du Conseil d'Administration de la Corporation Albert-Prévost. Directeur des Immeubles Blainville Inc., administration d'un édifice à bureaux. (Photo Jac Guy)



ROGER DESJARDINS, directeur

Chimiste professionnel. Docteur ès Sciences de l'Université (1948). Directeur scientifique de Rougier Inc. Directeur scientifique de l'Institut Rosell de bactériologie Inc. dont il est vice-président et administrateur depuis 1962, membre de l'Institut chimique du Canada, et de l'Association des Chimistes professionnels du Québec. Enseigne à plusieurs reprises à la Faculté

des Sciences de l'Université et au Collège Ste-Marie en plus d'occuper des postes importants dans diverses compagnies et laboratoires. Détenteur de plusieurs brevets.

L. GILLES DUPLESSIS, directeur

Diplômé en architecture (1938) de l'Université. Membre de la Société Duplessis, Labelle et Derome, architectes. Membre de l'Association des Architectes de la Province de Québec et de l'Institut Royal des Architectes du Canada, membre du Comité d'arbitrage de la Ville de Montréal, pour la rénovation urbaine. Prit part à la réalisation de la Centrale thermique de l'Université et des stations de métro Jean-Talon et Rosemont.

J. C. GUY JORON, directeur

Bachelier es Arts et Bachelier en Science Politique de l'Université. Vice-Président et administrateur de Bélanger, Garneau, Joron Inc., agents de change, membres des Bourses de Montréal et Canadienne. Administrateur des Fonds Adanac Inc., Voyages Tobin, secrétaire-trésorier de la Tribune Economique et du conseil d'administration du Centre Culturel du Vieux Montréal. (Photo Garcia Studio)

JEAN-PAUL MARSAN, directeur

Bachelier en pharmacie de l'Université et Licencié du Collège des Pharmaciens de la Province de Québec. D'abord représentant médical, puis directeur des ventes de J. M. Marsan & Compagnie Ltée, laboratoire de produits pharmaceutiques. A l'Université fut président de l'Association des Etudiants en pharmacie et délégué officiel au Conseil de Direction de l'AGEUM.

MADAME ANNE BROSSARD, directeur

Née Anne Le Moynes. Bachelière en Sciences (Nutrition) de l'Université. Fit son internat en diétothérapie et en administration à l'hôpital Royal Victoria. Fit partie durant son cours universitaire de l'University Reserve Training Plan de l'Aviation Royale du Canada (Canada et Europe). Travailla durant 6 ans pour le Dr Jacques Genest, directeur du Département de Recherches Cliniques à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Fut présidente de la Corporation des diététistes du Québec. (Photo André Larose)

GASTON PELLETIER, directeur

Diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales (1959) (B.Sc. Com), comptable agréé et détenteur d'un M.B.A. de l'Université Queen's. Succesivement associé à la firme Clarkson, Gordon & Cie, professeur de comptabilité à l'Ecole des Hautes Etudes Com-

merciales, et depuis 1966, directeur de la recherche financière à la Société de Fiducie du Québec.

MARCEL INKEL, Fonds Alma Mater

Directeur des relations publiques de Steinberg Ltée. Bachelier es Arts de l'Université, bachelier de l'Ecole de Bibliothéconomie de l'Université d'Ottawa. Vice-président des Festivals de musique du Québec, membre du conseil d'administration des Festivals de musique du Centenaire, gouverneur et membre du conseil d'administration de l'hôpital Ste-Jeanne-d'Arc. Fut journaliste à La Tribune et à l'Evénement-Journal, chef de cabinet de l'Hon. Hugues Lapointe (Photo Gaby)

Commissions et comités

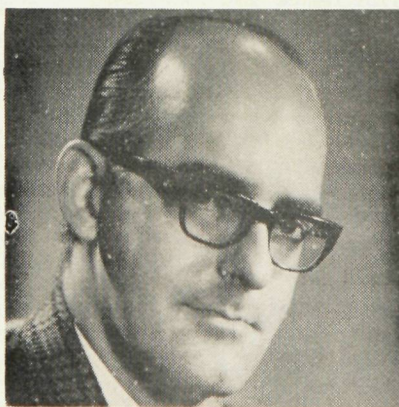
1. Commission d'administration et de financement
M. Yves Guérard
2. Commission des relations intra-universitaires
Me Claude Marchand
3. Commission des régions
M. J.-P. Marsan, co-prés.
M. G. Joron, co-prés.
4. Conférences d'information
M. Gilles Duplessis
5. Fonds Alma Mater
M. Marcel Inkel
6. Fonds des anciens
Dr Roger Desjardins
7. Les publications
M. Pierre Tanguay
8. Les relations publiques
M. Jean-Claude Delorme
9. La journée annuelle
M. Jean-Guy Décarie
10. Le colloque annuel
M. Jean-Claude Delorme
11. Les sports
12. Les voyages
Dr Claude Faribault
13. La maison du diplômé
M. Jean-Guy Décarie
14. Activités sociales et culturelles
Mme Anne Brossard



Fonds Alma Mater des Diplômés

Le 7 septembre dernier, M. Jean-Claude Delorme, président des Diplômés de l'Université de Montréal (au centre) remettait à MM. Roger Gaudry, recteur (à droite) et Roland Rivest, directeur du Département de chimie de la Faculté des sciences (à gauche) un chèque de \$13 000.

Cette somme recueillie auprès des Diplômés au cours de l'année et plus particulièrement au cours de la "mini-campagne" (mai-juin 1967) pour le fonds annuel de l'Alma Mater servira à payer deux chromatographes en phase gazeuse (à l'extrême droite de notre photo) qui seront mis à la disposition du Département de chimie et plus spécialement de MM. Jean-Claude Richer, professeur agrégé et Yvon Rousseau, professeur assistant, pour leurs travaux de recherche.



PIERRE GRAVEL, directeur général



ALBERT RICARD, dir. administratif

Nominations

En juin dernier, Monsieur Pierre Gravel, secrétaire administratif de l'Association des Diplômés depuis 1965 a été nommé directeur général de l'Association. Monsieur P. Gravel est secondé par Monsieur Albert Ricard, directeur administratif et Jacques Hurtubise, directeur du fonds Alma Mater.

Monsieur Hurtubise est à l'emploi des Diplômés depuis janvier 1966. Monsieur Ricard, lui, était précédemment directeur général de la Campagne du Prêt d'Honneur de Montréal. Monsieur Ricard a été coordonnateur du colloque des Diplômés d'avril 1967.

Colloque sur la nécessité et les moyens de réaliser une deuxième université de langue française à Montréal

OCTOBRE 1967

7

Le 26 septembre dernier, la Chambre de Commerce du district de Montréal avait organisé à l'Hôtel Ritz Carlton un colloque sur la nécessité et les moyens de réaliser une deuxième université de langue française à Montréal.

L'Université et les Diplômés de l'Université de Montréal étaient particulièrement bien représentés à ce colloque dont l'initiateur et président était M. Samuel Gagné, vice-président de la Chambre de Commerce du district de Montréal.

Messieurs Roger Charbonneau, c. a., directeur de l'École des Hautes Etudes Commerciales et animateur du Colloque, Mme Livia Thür, professeur agrégé au Département de sciences économiques de l'Université et membre de la sous-commission des grades supérieurs, Richard Brumelle, vice-président de l'éducation à l'U. G. E. Q., Paul-Emile Gingras, vice-recteur au Collège Ste-Marie, Fernand Daoust, vice-président de la F. T. Q., Lucien Saulnier, président du Comité exécutif de la Ville de Montréal étaient les conférenciers invités à ce Colloque auquel assistaient une centaine de représentants de corps intermédiaires des secteurs sociaux de la métropole et notamment des représentants du Ministère de l'éducation et du Conseil supérieur de l'éducation.

Ce Colloque parfaitement or-

ganisé s'est terminé par un voeu unanime à savoir que les organismes représentés au Comité du Colloque, la Fédération des travailleurs du Québec, la Confédération des syndicats nationaux, la Chambre de commerce de Montréal, la Ville de Montréal, l'Union générale des étudiants du Québec et le Collège Sainte-Marie créent sans délai un comité ad hoc en vue de la fondation éventuelle d'une deuxième université de langue française à Montréal. Ce comité devrait être représentatif de tous les corps qui doivent s'intéresser à l'éducation et devrait

- 1) sensibiliser l'opinion publique ;
- 2) structurer son action en vue de la présentation d'un projet de loi par le Gouvernement du Québec.

Ces voeux et ce comité faisaient suite aux travaux de cinq ateliers qui pendant près de deux heures avaient essayé de répondre aux questions suivantes : Y a-t-il un besoin à Montréal d'une deuxième université de langue française ? Quand devrait-on en prévoir la réalisation ? Devrait-elle être autonome ou une émanation de l'Université de Montréal ? Quels en seraient les modes de financement, les pouvoirs quant à la formation des facultés ? Où devrait être située cette nouvelle université ?

Les membres du Colloque ont conclu que Montréal a besoin le plus rapidement possi-

ble et de préférence dans l'est central d'une seconde université francophone, autonome mais liée avec l'Université de Montréal et les autres, même anglophones, par une étroite coopération, qu'elle devait avoir des pouvoirs limités quant à la formation des facultés et au niveau de l'enseignement. Au sujet du mode de financement, la réponse à la question a été plus hésitante mais elle souhaite quand même qu'à plus ou moins longue échéance, le Gouvernement assume seul le coût du développement et du fonctionnement, non seulement de cette université, mais de toutes les autres.



L'assemblée universitaire est formée

Lundi le 2 octobre l'assemblée universitaire, organisme nouveau créé par la charte, tenait sa première réunion.

Elle comprend actuellement 72 membres et 5 observateurs; en outre, d'ici à cinq mois, trois autres membres seront nommés par un conseil représentant le personnel de l'Université. La première tâche urgente de l'assemblée est de choisir cinq membres du "Conseil de l'Université". Pour ce, un "Comité de nomination" a été constitué conformément aux statuts.

Composition de l'assemblée

L'Assemblée se compose donc présentement de 72 membres conformément à l'article 19-01 des statuts :

— 24 membres y siègent ex-officio : ce sont le recteur, les vice-recteurs, les doyens, le directeur de l'Extension de l'enseignement et les directeurs des quatre grandes écoles affiliées (Polytechnique, H.E.C., Optométrie et Médecine vétérinaire).

— 27 membres sont des professeurs titulaires ou agrégés élus par l'assemblée de chaque faculté qui compte un, deux, trois ou quatre représentants selon qu'elle comprend au moins dix, vingt, quarante ou quatre-vingts professeurs de carrière.

— 11 autres membres sont les représentants du personnel enseignant autres que les professeurs de carrière donnant au moins 30 heures de cours. Ils représentent les onze facultés qui comptent au moins 20 membres du personnel ensei-

gnant autres que les professeurs de carrière.

— 4 membres sont des professeurs des deux grandes écoles affiliées comptant au moins 20 professeurs de carrière, soit de l'École Polytechnique et de l'École des Hautes Etudes Commerciales.

— 6 membres ont été nommés par l'Association Générale des Étudiants de l'Université de Montréal, deux sont avocats, un ingénieur, trois sont diplômés des sciences sociales.

Il reste à pourvoir trois postes réservés aux représentants du personnel de l'Université. Conformément aux statuts, article 36.03, un comité consultatif composé de MM. Jacques Lucier, directeur des services, Pierre Dupras, directeur du service du personnel et Louis-Philippe Taschereau, professeur à la Faculté de droit, a été constitué pour préparer, en consultation avec les organisations les plus représentatives des diverses catégories de personnes composant ce personnel, la formation d'un conseil chargé de nommer les représentants du personnel.

En outre, le Conseil de l'Université, pourra sur recommandation de l'assemblée, nommer d'autres membres.

L'assemblée compte aussi cinq observateurs qu'elle a autorisés à suivre ses réunions ultérieures. Il s'agit de l'adjoint au recteur pour la Vie étudiante, du Directeur du Bureau de l'Immatriculation, du Directeur du Bureau de l'Information. Les directeurs de l'École de bibliothéconomie et de l'Ins-

titut d'urbanisme sont également admis comme observateurs jusqu'à ce que le statut de ces écoles soit défini par l'assemblée.

Pouvoirs de l'assemblée

L'assemblée qui correspond au sénat des universités anglo-saxonnes a un rôle important à jouer dans la vie de l'université. Elle a des responsabilités directes et un pouvoir de recommandation ; elle participe en outre à certaines décisions.

Ainsi l'article 20.01 des statuts définit ces responsabilités : "elle fait les règlements généraux concernant les grades universitaires, les qualifications ou le statut des professeurs et la discipline universitaire." (alinéa g). L'assemblée en outre "décide, sur recommandation des conseils de faculté, d'école ou d'institution affiliée, l'octroi des doctorats à titre honorifique, et octroie le grade de docteur de l'Université" (alinéa k). D'autres attributions sont de la compétence exclusive de l'assemblée : la nomination de cinq membres du Conseil et la nomination de quatre membres de la Commission des études, ainsi que l'adoption de ses règlements de régie interne. Elle entend et juge les différends concernant les professeurs, sujets cependant à appel devant le Conseil (alinéa h).

L'assemblée a un pouvoir de recommandation auprès des corps universitaires compétents : "plus spécialement en ce qui concerne les études, la

recherche et le développement de l'Université" (alinéa e). Elle "recommande la création, la fusion ou la suppression des facultés, écoles, départements, instituts ou organismes interdisciplinaires permanents ou de tout cadre équivalent, et l'intégration, l'affiliation ou la désaffiliation d'institutions" (alinéa i).

L'assemblée participe à des décisions importantes dont "la nomination du recteur et des vice-recteurs" (alinéa d) et "la modification des statuts" (alinéa a). Elle est informée de tout ce qui se passe à l'Université et particulièrement "elle reçoit communication de tous règlements, recommandations ou décisions de la commission des études" (alinéa j) et "est informée avant l'adoption du budget de la répartition des crédits entre les services et les facultés, de celle des dépenses d'immobilisation et de fonctionnement, ainsi que de tout projet de développement" (alinéa f).

Première réunion

La première réunion de l'assemblée s'est tenue dans l'amphithéâtre E 310. Le recteur a ouvert la séance en félicitant les professeurs élus par leurs pairs et en affirmant sa confiance dans l'esprit de collaboration qui anime toutes les personnes chargées d'administrer ensemble l'Université en vertu de la nouvelle charte.

Le point de vue le plus urgent à l'ordre du jour était celui ayant trait aux nominations.

Pour pouvoir nommer cinq membres au Conseil lors de la prochaine réunion de l'Assemblée universitaire qui aura lieu le 6 novembre prochain, l'assemblée s'est donnée un Comité de nomination chargé d'appliquer la procédure. Le mandat

des membres de ce comité se terminera le 31 décembre.

Au sujet des 4 membres qui siègeront à la Commission des Etudes, l'assemblée décida d'attendre la désignation des représentants au Conseil avant de les choisir. Elle reporta également la formation du Comité des différends et du Comité de la planification du développement après la formation du Conseil. Par contre elle constitua immédiatement un Comité des Règlements pour traiter des questions de procédure et préparer éventuellement la révision des statuts.

La création de l'assemblée a provoqué une répartition des tâches de la *Commission des études*. Aussi, certaines questions dont l'étude avait été commencée par la Commission seront du ressort de l'assemblée

et trois projets de cet ordre ont été déposés.

Il s'agit de la deuxième partie du rapport d'un comité de la Commission des études portant sur le statut académique du corps professoral, définition de chargés d'enseignement, professeurs invités et personnel auxiliaire. La première partie de ce rapport, ayant trait aux professeurs de carrière a été adoptée par la Commission des études le 25 novembre 1965 et amendée le 12 mai 1966.

Un second projet aura trait à la restructuration de l'Extension de l'Enseignement et à la constitution du Service d'Education permanente. Un autre traitera de la création d'un organisme chargé de s'occuper de la radio et de la télévision à l'Université.



Voyage des Diplômés

Le 15 septembre dernier, à l'occasion du départ du dernier voyage des Diplômés Montréal-Paris, Monsieur Jean-Claude Delorme, président de l'Association accompagné du Docteur Claude Faribault, président du Comité des voyages, sont allés souhaiter un bon voyage à Me Jean-Jacques Bertrand, ministre de l'Education et de la Justice et à madame Bertrand, (notre photo), à l'aéroport de Dorval. Ce voyage organisé par l'Association groupait 164 passagers.

Augmentation de 14%

17,082 étudiants dans les facultés et écoles affiliées

	Prévisions pour S.C.D.A. (1963)	1967-68 révisées (1966)	Chiffres 1966-67	Chiffres provisoires 1967-68
ARCHITECTURE		200	165	200
ARTS (B.A. pour adultes)	1,500	920	1,037	775 (1)
BIBLIOTHECONOMIE	106	80	49	104
CHIRURGIE DENTAIRE	293	310	272	283
DROIT	1,162	700	646	758
HYGIENE	463	120	71	65
Education physique	—	400	329	365
LETTRES	1,437	1,800	1,982	2,278 (2)
MEDECINE	638	540	530	530
Diététique	165	135	112	96
Réhabilitation	338	180	167	144
Technologie médicale	125	130	122	140
MUSIQUE	132	150	106	135
NURSING	42	100	64	328 (3)
PHARMACIE	451	300	282	302
PHILOSOPHIE	316	360	278	348
Etudes médiévales	109	65	53	58
Psychologie	425	500	410	455
SCIENCES I	2,287	2,250	2,006	2,121
SCIENCES DE L'EDUCATION	—	1,400	1,013	1,567
SCIENCES SOCIALES, ECONOMIQUES ET POLITIQUES	1,412	2,200	1,685	1,832
THEOLOGIE	518	285	309	400
Sciences religieuses	625	340	300	331
URBANISME	43	47	30	41
HAUTES ETUDES COMMERCIALES	—	—	1,146	1,485
ECOLE DE MEDECINE VETERINAIRE	—	—	144	163
ECOLE D'OPTOMETRIE	—	—	61	62
POLYTECHNIQUE	—	—	1,623	1,716

Le Bureau d'immatriculation en collaboration avec les facultés et les écoles affiliées a compilé des chiffres provisoires des inscriptions pour l'année universitaire 1967-68. L'augmentation du nombre d'étudiants par rapport à l'an dernier est de 1,638, soit 13,656 par rapport à 12,018 dans les facultés; c'est une augmentation de 13.6%. Dans les écoles affiliées, il est passé de 2,974 à 3,426 soit une augmentation de 15.2%.

Les étudiants des facultés du secteur de la santé ont commencé le 6 septembre et l'ouverture générale des cours dans les autres facultés a eu lieu le lundi 18.

Le tableau ci-dessus fait état du nombre d'étudiants réguliers (c'est-à-dire à plein temps ou à demi-temps et postulant un grade universitaire) dans les facultés et écoles dépendant de l'Université et écoles affiliées.

Les prévisions de la première colonne ont été établies par la Sous-commission de développement académique en 1963, celles de la seconde colonne sont des chiffres révisés en 1966. Les chiffres provisoires de 1967-1968 sont publiés à côté des données de 1966-67 pour permettre de juger de l'augmentation ou de la diminu-

tion du nombre d'étudiants. La diminution du nombre d'étudiants à la Faculté des arts (1) s'explique par la disparition progressive du B.A. pour adultes, l'Université n'acceptant plus d'inscriptions nouvelles. Les chiffres de la Faculté des lettres (2) tiennent compte des enseignants inscrits à la licence en liste externe décernée à la suite des cours d'été et des cours radiodiffusés (565 sont inscrits pour 1967-68). La faculté de nursing (3) comprend maintenant les étudiants de l'ancien Institut Marguerite-d'Youville qui a été intégré à la Faculté le 1er juin dernier.

La Faculté de théologie sur le campus

La Faculté de théologie de l'Université de Montréal est maintenant une faculté universitaire présente sur le campus.

Cette présence est l'aboutissement normal dans notre milieu du courant général de pensée qui, à travers le monde, incite à un renouveau radical des études théologiques, courant de pensée stimulé par Vatican II qui prônait une théologie respectueuse de l'homme d'aujourd'hui et engagée à part entière dans le dialogue entre les disciplines scientifiques.

Ce transfert en cours depuis quelques années commença à se concrétiser en 1965. A l'instigation de Mgr Irénée Lussier, alors recteur de l'Université, Son Eminence le Cardinal Léger, Grand Chancelier, institua un Comité de travail qu'il chargea de l'élaboration d'un projet valable de rénovation et de "restructuration" de la Faculté de théologie, tant sur le plan canonique que civil. Le 19 juin 1965, ce comité proposa une formule qui permette à la Faculté de théologie de devenir un centre de formation scientifique qui s'intégrerait vraiment à l'Université et regrouperait tous les effectifs de l'enseignement théologique de la région métropolitaine.

Les autorités universitaires ayant donné leur accord et la Société de Saint-Sulpice ayant renoncé à ses droits acquis et à ses privilèges d'exclusivité, les structures officielles de la réorganisation de la Faculté furent mises en place en juillet dernier avec la nomination des membres du nouveau Conseil de la Faculté.

Le corps enseignant comprend des clercs, des religieux et religieuses et des laïques ; en tout quarante professeurs dont

douze à plein temps et vingt-huit à temps partiel.

En plus de quelque quatre cents étudiants déjà inscrits à l'Institut supérieur de sciences religieuses, la Faculté en accueillera dès cette année près de quatre cents autres dans l'immeuble principal. L'administration et le secrétariat de la Faculté sont situés au 3032, avenue Maplewood, tél.: 7080.

Nouveau programme d'études

Aux candidats de deuxième, troisième et quatrième année de théologie, la Faculté offre dès cette année une planification et une amélioration sensible des programmes. Aux étudiants des première et cinquième année, la Faculté offre un nouveau programme d'étude conçu dans les perspectives du renouveau théologique actuel.

Après approbation des organismes universitaires et des autorités canoniques, la Faculté espère pouvoir accorder une licence ès-sciences religieuses (théologie) à titre civil, après un premier cycle d'études de

trois ans ; une quatrième année, déjà orientée vers une certaine spécialisation serait sanctionnée par une maîtrise qui permettrait d'accéder aux études menant à d'autres grades supérieurs; Licence canonique, Doctorat canonique et civil, accessibles aux termes de cinq et six années de scolarité.

Le nouveau programme est basé sur le recours aux sources (Ecriture Sainte, Littérature patristique, vie de l'Eglise) et la cohérence de l'ensemble de la doctrine fondée sur l'histoire du salut ; il sera marqué par l'exigence interne d'une réflexion théologique qui soit, à la fois, rigoureusement scientifique et vraiment pastorale et se préoccupera de l'existence concrète, en exploitant les ressources dynamiques des sciences humaines de la religion et de l'histoire des religions.

Marquée par Vatican II et stimulée par les recommandations du Rapport Parent, la Faculté de théologie veut s'intégrer à l'Université par un apport scientifique valable et une présence dynamique.

M. R. Brosseau, s.s., est nommé doyen de la Faculté de théologie

M. Richard Brosseau, p. s.s., fondateur en 1954 de l'Institut supérieur de sciences religieuses de l'Université dont il assumait depuis la direction, a été nommé doyen de la Faculté de théologie. M. Brosseau est né à Montréal en 1921. Il a obtenu un baccalauréat ès-arts (avec grande distinction) après ses études au Collège de Mont-

réal et au Séminaire de philosophie. Il est bachelier et licencié en théologie (summa cum laude) de l'Université de Montréal, licencié en philosophie (summa cum laude) et docteur en philosophie (magna cum laude) de l'Angelicum (Rome). Il a poursuivi des études postdoctorales au cours des étés 1951 et 1952 aux Fordham Uni-

versity et St. John's University. Il enseigna la philosophie et la religion au Séminaire de philosophie de Montréal de 1947 à 1949. Depuis 1951 il enseignait la théologie dogmatique à la Faculté de théologie et, depuis 1954, à l'Institut supérieur de sciences religieuses.

Conseil de la Faculté de Théologie

Le Conseil de la Faculté de théologie se compose de MM. Richard Brosseau s.s., doyen et directeur des études, P. André Legault, c.s.c., vice-doyen; sœur Madeleine Sauvé, s.n.j.m., secrétaire; de MM. P. Léonard Audet, c.s.v.; P. Guy Couturier, c.s.c.; P. Jean-Louis D'Aragon, s.j.; Roland Dorris, s.s.; le cha-

noine J. Grand'Maison, P. Léon Hamelin, o.i.m.; l'abbé Marcel Lefebvre; Robert Moore, s.s. et André Naud, s.s.

M. l'abbé M. Lefebvre, nouveau directeur de l'Inst. Supérieur de Sciences Religieuses

M. l'abbé Marcel Lefebvre qui était depuis 1963 assistant à la direction de l'Institut supérieur de sciences religieuses de la Faculté de théologie, vient d'entrer en fonction comme directeur du même Institut.

M. l'abbé Lefebvre après des études classiques au Collège et au Séminaire de philosophie de Montréal poursuivit des études à la Faculté de théologie de l'Université où il obtint une licence en théologie en 1956 et un doctorat de la même Faculté en 1958. Par la suite, il poursuivit des études théologiques postdoctorales à Rome et à Paris. En août 1959 il entra à l'Université comme chef de secrétariat et professeur à l'Institut supérieur des sciences religieuses où il était nommé chargé d'enseignement en 1960.

Ces informations générales extraites pour la plupart d'Hebdo-Information, ont été préparées par le Bureau de l'Information de l'Université de Montréal.

Remise de diplômes à cinquante nouveaux licenciés en Pharmacie à l'Université de Montréal

C'est mardi le 3 octobre, à 16 h., qu'a eu lieu à l'Université de Montréal la remise officielle des diplômes aux nouveaux licenciés en pharmacie, à l'occasion de la Semaine de la Pharmacie.

Cinquante nouveaux pharmaciens ont alors été admis à la pratique de la profession. La cérémonie était présidée par M. André Desautels, registraire du Collège des Pharmaciens.

Voici la liste des nouveaux licenciés en pharmacie :

Réal Archambault, Laurent Beaulieu, André Bolduc, Pierre Bossé, Roger Bouchard, Normand Bousquet, Adrien Brûlé, Jocelyne Caron, D. Robert Chaussé, Guy Collette, Sonya Arsenaault - Duceppe, Norman A. Ferkin, Jacques Gagné, M. Robert Gagnon, Eric Goldapple, Pierre Gravel, Arthur Kensley, André Lajeunesse, Jean-Paul Laliberté, André Lamonde, René Langlois, Gilles Lapierre, Gaston Lapointe, André

Larivière, Jeanne-d'Arc Lavoie, Lise Leduc, Claude Lemonde, Guillaume Morency, Serge Parent, Pierre Pellerin, Andrée Guindon - Pinsonneault, Jean-Guy Prudhomme, Gilles Raymond, Claude Cosgrove-Rien-deau, Michel Riverin, Claude Robitaille, Luc Rondeau, Georges Roussel, Yves Saint-François, Pierrette Séguin, Gérard Sirois, Guils Soucy, Norman Stein, Solange Melançon-Tanguay, Jean Thibault, Robert Thibault, Lyson Tobaly, Michel Tremblay, Seymour Weiner, Manuel Young.

M. Gouin a procédé à la remise de bourses d'études de cent dollars à trois étudiants recommandés par la Faculté de Pharmacie, au nom du Collège des Pharmaciens. Cette année, les récipiendaires des bourses du Collège sont :

— Mademoiselle Monique Archambault, étudiante de 1re année,
— Mademoiselle Docile La-

chance, étudiante de 2e année,

— Monsieur René Morin, étudiant de 3e année.

Nécrologie

Chirurgie dentaire

Arthur Deschênes, dentiste, qui exerça durant 46 ans à Lachine est décédé le 10 octobre dernier en sa résidence de LaSalle.

Bibliothéconomie

M. Louis-Philippe Beaudoin, fondateur de l'Institut des Arts graphiques dont il fut le directeur pendant 20 ans, et qui fut également professeur à l'École de Bibliothéconomie de l'Université de 1937 à 1957 est décédé le 2 octobre dernier à l'âge de soixante-sept ans.

La vie des Diplômés

OCTOBRE 1967

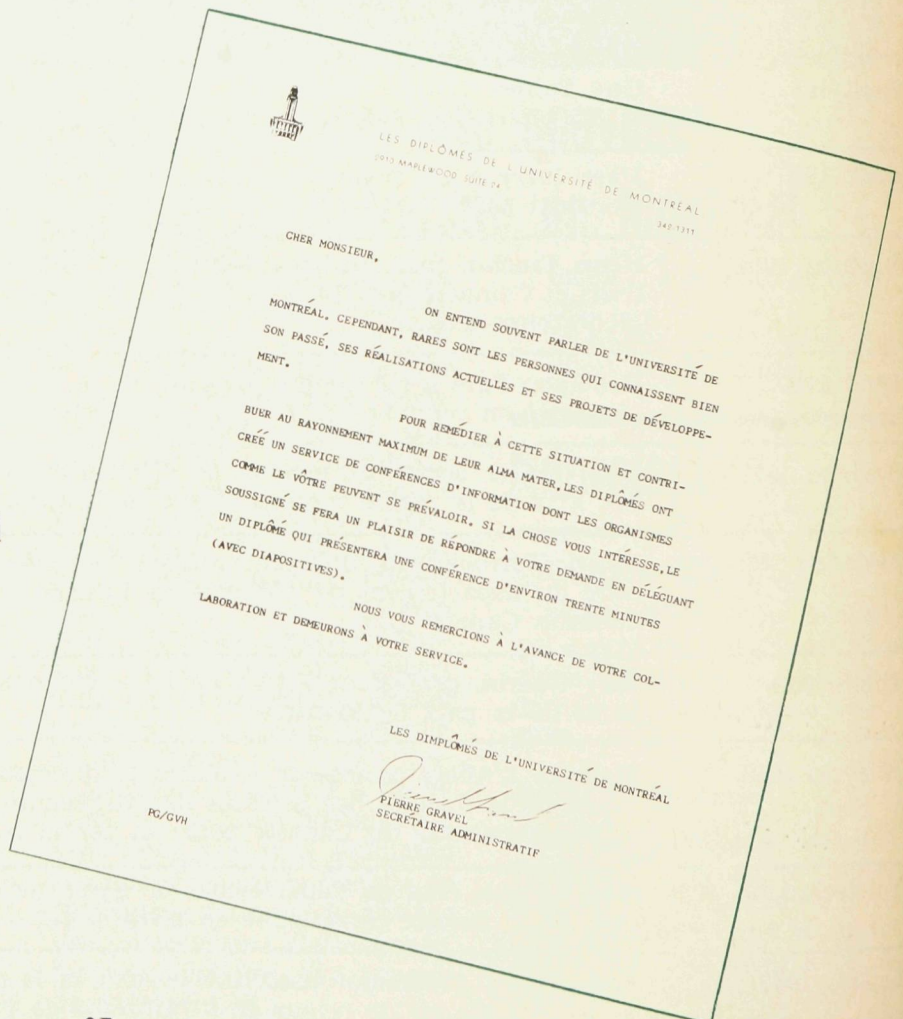
13

-
- Philosophie 1954 **James F. Maguire** est entré en juillet dernier au service de la compagnie Arthur D. Little Inc. de Cambridge, Mass., société de recherche internationale, comme spécialiste en conception de systèmes contrôlés par ordinateur.
-
- Polytechnique 1935 **Yvon-R. Tassé**, ing., vient d'être nommé membre du Jury National d'Arbitrage de l'American Arbitration Association.
-
- Polytechnique 1944 **Jean-Jacques Leroux** a été nommé vice-président administrateur pour l'Ontario, de Northern and Central Gas company Ltd.
-
- Droit 1912 **Guy Vanier**, C.R., a été nommé président du Conseil des Fiduciaires de la Cité et du District de Montréal Ltée.
-
- Droit 1929 **Marc Jarry** a été nommé président des Fiduciaires de la Cité et du District de Montréal Ltée.
-
- Sciences 1934 **Henri Trochu**, chef des laboratoires de la compagnie "Les Laboratoires Industriels et Commerciaux Ltée" a été élu président de l'Association Canadienne des Laboratoires d'essais.
-
- Droit 1939 **Rodolphe Paré** a été nommé juge puiné de la Cour Supérieure du District de Montréal en remplacement de M. Guy Favreau.
-
- Sciences 1927 **Léon Lortie**, secrétaire général de l'Université a été réélu président du Conseil des Arts de la région métropolitaine de Montréal.
-
- Médecine 1927 **Henri Charbonneau**, directeur médical de l'Hôpital Pasteur et professeur titulaire du département de pédiatrie de l'Université a été élu directeur de la Mead Johnson Canada Ltd.
-
- Droit 1952 **Guy Guérin**, professeur à l'Université a été nommé juge de la Cour des Sessions de la paix de Montréal.
-
- Sciences 1945 **Maurice L'Abbé**, professeur titulaire et directeur du département de mathématiques de la Faculté des Sciences de l'Université a été élu président de la Société de mathématique du Canada pour un terme de deux ans.
-
- Polytechnique 1929 **André Hone**, chef du département de génie métallurgique a été nommé président de la Société canadienne de métallurgie.
-
- Lettres 1960 **André Clas**, professeur assistant et chef de la section de traduction à la Faculté des Lettres est de retour de l'Université de Tubigen (Allemagne) où il a obtenu son doctorat avec une thèse intitulée : Le champ notionnel du pronom indéfini "on". Essai de stylistique comparée : français, anglais, allemand.

**Si vous êtes responsable d'un groupement,
d'une association, d'un club social,**

**Voici une lettre
que vous avez peut-être reçue...
(ou que vous auriez dû recevoir)**

**...et à laquelle
plusieurs
personnes
se félicitent
d'avoir répondu
favorablement!**



Pour vous, il en est temps encore...

Quatrième colloque de l'Association

Détacher ici

FORMULE D'INSCRIPTION

COMITE DU COLLOQUE

Les Diplômés de l'Université de Montréal, case postale 6128, Montréal 3.

Messieurs,

Veillez trouver ci-inclus mon chèque (ou mandat-poste) couvrant mon inscription au colloque des 1er et 2 décembre 1967.

Inscription : \$5.00 / Etudiant : \$2.00.

Nom

Adresse Tél:

Faculté Promotion

Nouvelles des Diplômés

Bon nombre de nouvelles des diplômés (nominations, promotions, etc) échappent au personnel administratif et rédactionnel de L'INTER. Il s'en excuse tout en demandant à tous ceux qui sont au courant de ce genre de nouvelles de collaborer avec lui et de l'avertir de toutes nominations, promotions, évènements de la vie des diplômés dont ils auraient connaissance en se servant du bulletin ci-dessous.

A : LES DIPLÔMÉS DE L'U. DE M., CASE POSTALE 6128, MONTRÉAL 3.

Veillez prendre note que M.....

Nom

Faculté Promotion

Emploi

a*

.....

.....

.....

Date : Lieu :

* Nomination, participation à une réunion, conférence, etc.

Vous trouverez ci-joint copie de

.....

Date..... Signature :

Amusons-nous et encourageons les CARABINS

La première fois dans les annales de l'Université de Montréal, un programme complet de rencontres universitaires pourra se dérouler sur le campus. En effet, le Stade de Football et la Patinoire du Stade d'hiver sont maintenant terminés, les équipes des Carabins peuvent s'entraîner dans des conditions idéales et recevoir leurs adversaires des universités de l'Ontario et du Québec dans un cadre des plus propices.

Le programme sportif offert aux étudiants ne pourra toutefois se développer sans l'encouragement de supporters enthousiastes. C'est pour-

quoi nous nous adressons à vous "diplômés". Vous avez connu les temps héroïques qui ont marqué les débuts du sport universitaire. Mais même si nos étudiants, aujourd'hui ont plus à leur disposition dans ce domaine, il est toutefois nécessaire que ce crée autour de nos activités, un véritable esprit universitaire. Nos athlètes-étudiants, tout en se donnant à fond à leurs études, poursuivent durant leurs heures de loisirs un entraînement sérieux dans les différentes disciplines sportives. Ils ont prouvé à maintes occasions, comme du reste, vous les anciens, l'aviez déjà fait précédemment, que les équipes des "Carabins" sont capables de très belles performances.

Aussi, nous désirons vous inviter à venir assister aux différentes rencontres de Football, de Hockey et de Basketball qui se dérouleront dans le magnifique Centre Sportif de votre Alma Mater. Votre présence sera un merveilleux encouragement pour nos joueurs mais également vous y retrouverez vos anciens confrères, vos coéquipiers d'autrefois.

Nous vous invitons donc à souscrire un abonnement de saison pour 18 rencontres au prix de \$15.00 (\$0.83 le billet, au lieu de \$1.25). Le secteur central des estrades de football et les secteurs 2 et 3 (rangées AA à HH) de la patinoire vous seront réservés. A la fin de chaque partie, la salle de réunion (No 166 au 1er étage) sera à votre disposition.

Si non réclamé, retourner à :
C.P. 6128, Montréal 3.

1. Football	— Sam. 23 sep. 67	- - - -	Bishop's	14 h 00
2. Football	— Sam. 30 sep.	- - - -	Macdonald	14 h 00
3. Football	— Sam. 7 oct.	- - - -	R.M.C Kingston	14 h 00
4. Football	— Sam. 28 oct.	- - - -	Loyola	14 h 00
5. Football	— Sam. 4 nov.	- - - -	Waterloo (Ont.)	14 h 00
6. Hockey	— Sam. 4 nov.	- - - -	Sherbrooke	20 h 00
7. Hockey	— Sam. 11 nov.	- - - -	Bishop's	14 h 30
8. Hockey	— Ven. 17 nov.	- - - -	McMaster	20 h 00
9. Hockey	— Sam. 2 déc.	- - - -	Western	14 h 30
10. Hockey	— Mer. 6 déc.	- - - -	Laval	20 h 00
11. Basketball	— Sam. 9 déc.	- - - -	Loyola (garçons)	19 h 30
			(filles)	20 h 30
12. Hockey	— Sam. 13 jan. 68	- - - -	Waterloo	14 h 30
13. Hockey	— Ven. 19 jan.	- - - -	McGill	20 h 00
14. Basketball	— Sam. 20 jan.	- - - -	Queen's	20 h 00
15. Basketball	— Sam. 27 jan.	- - - -	Laval	20 h 00
16. Hockey	— Ven. 2 fév.	- - - -	Queen's	20 h 00
17. Hockey	— Sam. 10 fév.	- - - -	Guelph	14 h 30
18. Hockey	— Ven. 23 fév.	- - - -	Toronto	20 h 00

BULLETIN DE COMMANDE

Veuillez me faire parvenir..... abonnement (s) de saison, comprenant 18 rencontres inter-universitaires (football, hockey, basketball)

Nom Prénom

Adresse

Tél. :

Ci-joint, un chèque de : \$..... (\$15.00 par abonnement) au nom de l'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL.

SIGNATURE

(A retourner à la Direction des sports de l'U. de M., case postale 6128, Montréal 3.)